



Assistant(e) Juridique

Cette formation a pour objectif l'acquisition des connaissances techniques juridiques et le développement des facultés d'adaptation et d'initiatives nécessaires.

Un partenariat signé avec la Chambre Départementale des Huissiers a permis la création d'un module spécialisé « Huissier ».

MODALITÉS D'EXAMEN

Cette formation est validée par des épreuves écrites et par une épreuve orale de fin de formation.

Le titre d'Assistant(e) Juridique est certifié par l'Etat, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles niveau 5, Bac+2 (JO du 09/04/2018).

PUBLIC VISÉ

ALTERNANT

DEMANDEUR D'EMPLOI

SALARIÉ EN RECONVERSION

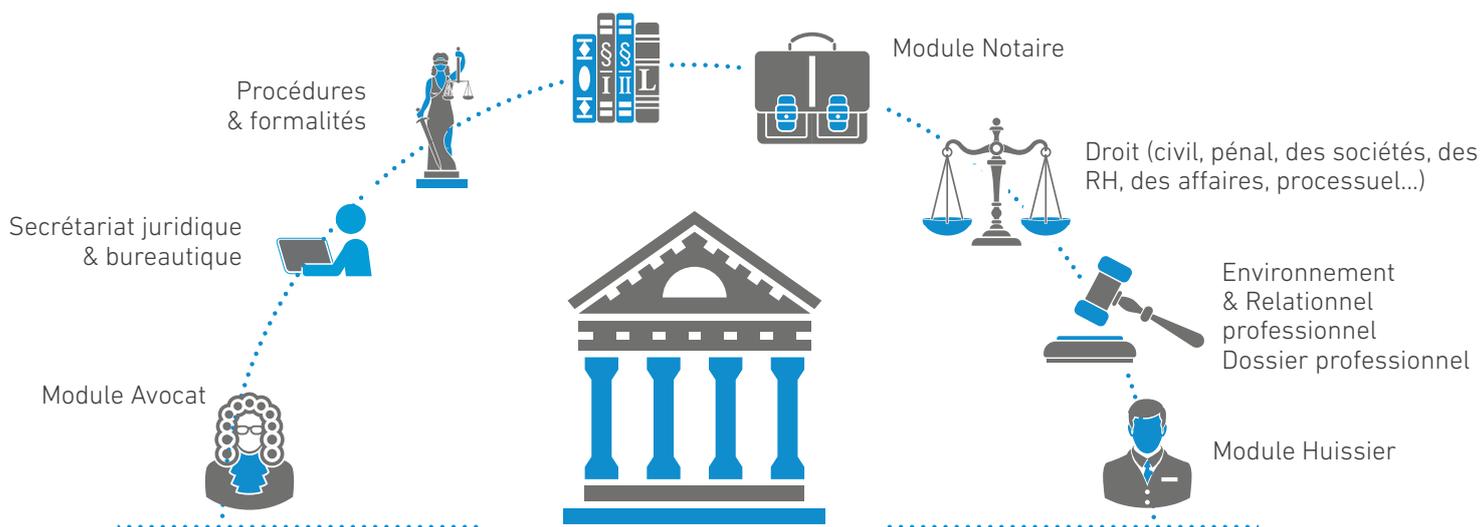
DISPOSITIF DE FORMATION

Formation en alternance 18 mois
1j/semaine - Rentrées permanentes

VAE (Validation des Acquis
de l'Expérience)

PROGRAMME DE FORMATION

Expression écrite : Voltaire
Gestion - Comptabilité
Techniques de communication
Langue étrangère (Anglais)



PRÉREQUIS

- Niveau bac
- Maîtrise du clavier
- Bonne orthographe

DÉBOUCHÉS

A l'issue de cette formation, vous pouvez travailler dans un cabinet d'Avocats, d'Huissiers, de Notaires, d'Expertise Comptable, d'Administrateurs judiciaires ou au sein du service juridique d'une entreprise.